



## COMITÉ DE FINANCES

**DATE:** Le mardi 26 août 2014  
**ENDROIT:** CSR Nord-Ouest  
Service d'aménagement bureau d'Edmundston  
36, rue Court, Edmundston, NB  
**HEURE:** 9 h

---

### PROCÈS-VERBAL

#### 1. Ouverture de la séance

Le président, Pierre Michaud, appela la réunion à l'ordre à 9 h 10, il souhaita la bienvenue aux membres présents.

##### **Membres présents**

M. Pierre Michaud, président  
M. Carmel St-Amand, vice-président  
M. Luc St-Jarre

Maire de Clair  
Maire de Saint-Léonard  
Représentant de DSL

##### **Personnel présent**

François Picard  
Jean Bourque (9 h à 11 h)  
Maurice D'Amours (13 h 30 à 16 h)

Directeur général  
Directeur service des déchets  
Directeur service  
d'aménagement

#### 2. Service des déchets

Le directeur général précisa aux membres du comité de finance que la présentation des budgets 2015 des deux services avait comme objectifs de discuter des orientations et scénarios possibles et de recevoir les commentaires des membres du comité. Il s'agit en premier d'ébauches qui se préciseront suite aux prises de décision par les membres du comité de finance aujourd'hui.

Le directeur du service des déchets présenta un graphe, qui sur une période de 7 ans, démontre clairement une réduction du tonnage de déchets au site d'enfouissement sanitaire de la Montagne-de-la-Croix.

Les revenus anticipés pour l'exercice financier 2015 sont de 3 071 000 \$ versus 3 157 900 \$ pour 2014, donc une réduction de 86 500 dollars.

Chaque item budgétaire fut révisé ainsi que les différents fonds. En raison de

la nouvelle méthode comptable, le comité de finance demanda de vérifier certains ajustements liés à la présentation du budget, plus particulièrement à l'item déficit de l'avant-dernier exercice financier.

Concernant le budget de capitalisation, celui-ci fut présenté avec un tonnage moyen de 50 000 tonnes comparativement au réel qui est de 37 543 tonnes. Les chiffres devront être révisés.

Une discussion sur le renouvellement des équipements lourds a également eu lieu en vue de prioriser l'achat de ceux-ci. Un tableau, précisant la pièce, le nombre d'heures utilisées, l'année de l'achat et une évaluation des coûts, fut présenté au comité.

Une copie des débentures fut demandée par les membres du comité de finance.

Le budget d'installation de production d'énergie démontre des revenus de 201 500 \$ et des charges d'exploitation de 164 005 \$ pour un excédent de 37 495 \$ pour l'exercice financier 2015.

Étant donné le gel des salaires pour l'exercice financier 2014, une augmentation salariale de 2% fut planifiée pour 2015.

### **3. Service d'aménagement local**

Avant la présentation des budgets 2015 pour le service d'aménagement local, le président demanda une mise à jour de certains projets réalisés par le service au profit des communautés.

Une discussion s'ensuivit en soulignant les projets de Saint-Léonard (captage des eaux), le plan rural de la Communauté rurale de Saint-André et une demande récente du village de Sainte-Anne de Madawaska pour un projet communautaire. Le président mentionna également le support important des employés dans la réalisation des projets pour sa communauté. Règle générale, les membres sont satisfaits de l'expertise fournie par le service d'aménagement local.

Un organigramme des employés fut présenté à la demande du président de la CSRNO. Lors de la restructuration en 2013, 3 postes furent abolis (un urbanisme, un agent d'exécution à demi-temps et une adjointe administrative).

En 2014, un nouvel inspecteur fut embauché en remplacement de monsieur Gilles Guay. À l'heure actuelle, on retrouve 12 employés au service d'aménagement local.

Étant donné le gel des salaires pour l'exercice financier 2014, une augmentation salariale de 2% fut planifiée pour 2015.

Une mise à jour des états des résultats fut distribuée ainsi que l'ébauche du budget 2015.

Le budget de 2015 fut présenté selon les modalités de la Loi sur la prestation de services régionaux étant donné que la période de transition sera terminée en janvier 2015. Le budget de transition 2014 ajusté variait de 0,0004 \$ à 0,00062 \$. Celui de 2015 est établi à 0,00049 dollar.

Un tableau démontrant le coût réel aux municipalités fut ajouté au budget puisque les revenus (argent remis aux municipalités et DSL) modifient le taux fixe exigé selon la loi. Bien que ces revenus varient d'une année à l'autre, ils font toutefois partie de l'équation.

Afin de mieux cerner l'impact du retrait des municipalités, quatre scénarios furent présentés aux membres du comité de finance. Tout en maintenant les frais d'exploitation à 1 328 538 \$ c'est-à-dire le statu quo.

		Total \$	Coupure \$	Coupure %
1.	Tous les participants	1 328 538 \$	0 \$	0 %
2.	Moins Ville d'Edmundston	1 013 754 \$	314 784 \$	23,69 %
3.	Moins Edmundston et Grand-Sault	757 691 \$	570 847 \$	42,97 %
4.	Moins 5 municipalités	678 372 \$	650 166 \$	48,94 %

Une longue discussion eut lieu concernant l'importance et la qualité des services que l'on veut offrir à la population et aux communautés de la CSRNO.

Le DG souligna que plus de 65 % du budget du service d'aménagement local est attribué aux salaires. En raison du départ d'Edmundston, la population desservie pour ce service passe de 48 296 à 32 264.

Afin de maintenir le statu quo (même nombre d'employés) il faudrait augmenter de façon substantielle la contribution des municipalités participantes. La deuxième solution est de procéder aux coupures de 314 784 \$ étant donné la diminution de population à être desservie par la CSRNO due au départ de la ville d'Edmundston et de continuer la restructuration des services sur le territoire de la CSRNO avec les municipalités participantes.

Il va de soi que le départ des deux pôles (Edmundston et Grand-Sault), s'il y a lieu, nécessitera une restructuration en profondeur du service d'aménagement local.

En date du 22 juillet, la CSRNO a reçu l'approbation du ministère de l'Environnement et gouvernement local d'alloué une partie des ressources du service d'aménagement local à l'aménagement régional bien que l'encadrement législatif et les lignes directrices ne soient pas encore clairement définis par la province.

L'approbation repose en grande partie sur la fusion des trois territoires desservis par la CSRNO et de l'absence de documentation uniforme représentative de l'ensemble de son territoire (ex. cartes d'utilisation des terres, sources d'eau, infrastructures de transport, infrastructures récréatives...etc.).

Il s'agit donc de recueillir et cartographier les données préliminaires en vue de l'élaboration d'un PSR (plan stratégique régional). Près de 70 000 \$ pourrait être alloué pour l'exercice financier 2015 du budget d'aménagement local.

Bien que les défis soient nombreux en vue de la préparation du budget 2015, le DG souligne que nous devons présenter un budget dans les délais prescrits par la Loi sur la prestation de services régionaux. Il souligne que le budget s'avère un outil de travail et que des ajustements à celui-ci peuvent avoir lieu ultérieurement dépendamment de la volonté des membres du conseil.

De nombreuses démarches ont été effectuées auprès du gouvernement par le président de la CSRNO et le DG au cours des derniers mois. Ceux-ci se poursuivront à l'automne et lors de l'exercice financier 2015.

Il est primordial que la CSRNO puisse opérer avec une stabilité financière et ceci en renforçant la Loi sur la prestation de services régionaux.

Suite à ces discussions, le comité de finance mandata le DG et le directeur de la planification de procéder à une restructuration au montant de 314 784 \$ pour l'exercice financier 2015.

#### **4. Ajournement**

La réunion fut ajournée par le président à 15h50.

.....  
PIERRE MICHAUD  
Président

.....  
FRANÇOIS PICARD  
Directeur général